



A la une...



Chères Boinvilloises, chers Boinvillois

Après quelques hivers cléments, cette année nous avons eu un épisode neigeux qui a fait le bonheur des enfants mais un peu moins celui de leurs parents.

Je tenais à remercier les employés communaux qui étaient à pied d'œuvre dès 5h du matin et tard le soir, pour dégager les routes communales et la départementale 116 sur la traversée de notre territoire.

Plus de 2,5 tonnes de sel ont été épandues sur le réseau ce qui a permis d'avoir des routes communales sécurisées.

Avec le froid intense actuel soyons solidaires et n'oublions pas les personnes âgées qui pourraient avoir besoin d'aide.

Un autre sujet important est la desserte numérique de notre territoire. Le programme est lancé pour notre commune.

Il a pris quelques semaines de retard mais l'implantation des armoires Télécoms pour la montée en débit devrait avoir lieu, si le temps le permet, courant mars.

On peut donc espérer que le dispositif sera opérationnel pour la fin de l'été.

Enfin, à l'occasion de ce nouveau numéro de début d'année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter **tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2018**,

Dans ce numéro :

État Civil	2
La Mairie vous informe...	3
Repas CCAS	4
Vœux du Maire	5
Zoom sur...	6
Garderie	9
Associations	10
Infos diverses	12

Jean-Louis Florès

« Le froid de février emplit le grenier » (Dicton Gascon)
« Neige de février ne fait pas une grande paillée » (Dicton Ardéchois)



État Civil

NAISSANCES

CLAIN Maëlie, Pauline, Théa née le 08 octobre 2017
CHIPOT Julia, Emilie, Fanny née le 18 octobre 2017
AKPLOGAN Aaron, Keyrenn né le 29 octobre 2017
VIEIRA Alice, Guilia née le 15 février 2018



DECES



Vous connaissez tous le blason de notre commune
 Monsieur **Jean-Jacques KERJEAN** en était le créateur.
 Habitant discret de la commune, et néanmoins **membre actif de l'OSASC** durant
 quelques années, il s'est éteint le **30 décembre 2017** à l'âge de 54 ans.
 Nous souhaitons plus particulièrement lui rendre cet hommage.



Bienvenue aux nouveaux habitants

Boinville le Gaillard (bourg):

Monsieur et Madame **GUEZZOU**
 Monsieur et Madame **PEDRO BOURGEOIS**
 Monsieur et Madame **ALVES**

Bretonville:

Monsieur **SANGATA** et Madame **ROUILLON**
 Monsieur **TINO** et Madame **DROUET**
 Monsieur et Madame **DENIZE**
 Monsieur et Madame **TRIBUT**



La mairie vous informe

Extraits du conseil municipal du 28 novembre 2017

Suite à la démission de Jean **Bossaert** du poste de 1^{er} adjoint au Maire, il est proposé de déterminer la nécessité de deux ou trois d'adjoints. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de conserver le nombre d'adjoints. Pour le poste sont candidats **Jean Jacques Veragen** et **Thomas Haroun**.

Jean-Jacques Veragen est désigné en qualité de 3^{ème} adjoint au Maire par 9 voix contre 4 pour **Thomas Haroun**.

- ⇒ **Désignation des délégués au SIAP** : **Michel Brisset** remplacera **Jean Bossaert**. Ainsi **Laurent Bodhuin** et **Michel Brisset**, délégués titulaires, **Claudine Doms** et **Elisabeth Masson** suppléantes
- ⇒ **Désignation du délégué suppléant à la CA Rambouillet Territoires** : En remplacement de **Jean Bossaert**, **Jean-Jacques Veragen** qui sera délégué suppléant à la CART.
- ⇒ **Désignation d'un nouveau membre au CCAS** : **Michèle Bunel** se porte candidate et est désignée comme nouveau membre du CCAS.
- ⇒ **Désignation d'un membre titulaire de la commission MAPA et appel d'offres** : Le conseil désigne **Bruno Barbé** délégué titulaire et **Michèle Bunel** déléguée suppléante.
- ⇒ **Cession amiable des voiries privées de la « résidence Les Jardins », « résidence le Paray » et « Lotissement les Lys » à la commune pour le transfert au domaine public communal**. Après délibération, le conseil accepte le transfert à titre gracieux des voies et réseaux collectifs situés sous les voies, des parcelles désignées ci-dessus.
- ⇒ **Soutien du conseil municipal à la motion de l'AMRF sur « l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité » en date du 1^{er} octobre 2017**. Cette motion vise à faire entendre la voix des communes rurales souvent oubliées. Ce texte vise à faciliter la vie des communes rurales et de ses habitants, à partir du constat que les législations actuelles et successives sont toutes d'inspiration et à dominante urbaine.
- ⇒ **Subventions** : 150 € sont attribués à la Prévention Routière et à la SPA; 650 € à l'ADMR.
- ⇒ **Aménagement de la place du monument aux morts** : Il a été demandé à un bureau d'études d'étudier la situation et de proposer un nouvel aménagement. L'agence doit faire 3 propositions.



La mairie vous informe

Extraits du conseil municipal du 16 janvier 2018

⇒ **Délibérations : Investissement 2018** – ouverture de crédit. Le conseil municipal décide d'inscrire en section d'investissement pour l'exercice 2018, dans l'attente du budget primitif, dans la limite de 25% des crédits inscrits au budget primitif 2017. Soit 25% de 292 022,46 € = 73 005,62 €.

⇒ **Décision modificative n°2/2017**: Une observation est apportée par le Trésorier concernant le règlement du FPIC 2017 ainsi que le règlement des échéances 2017 (part Boinville le Gaillard) des emprunts contracté par la CAPY concernant les écoles. Les crédits nécessaires au règlement de ces sommes ne sont pas suffisants, il faut modifier le Budget Primitif afin de corriger ces erreurs. (Tableau des sommes et affectations consultables sur le CR du Conseil Municipal).

⇒ **Délibération pour l'augmentation du nombre de postes d'adjoints au Maire**. Compte tenu de la charge de travail, le Maire propose que soit porté à 4 le nombre d'adjoints. Le conseil après délibération décide à 12 voix contre 1, de porter à 4 le nombre d'adjoints.

⇒ **Election d'un nouvel adjoint au maire**. **Thomas HAROUN**, est candidat, il est désigné par le conseil 4^{ème} adjoint au Maire à compter du 1^{er} février 2018. Après délibération, l'indemnité de Thomas Haroun est portée à 319,33 € brut mensuel, au même titre que les autres adjoints.

⇒ **Points divers :**

Agence Ingénier'Y : Concernant le dossier de la nationale **N 191** le président de l'agence est intervenu auprès de **Gérard LARCHER**. Ingénier'Y intervient également pour l'aménagement du carrefour de la N 191 et de la D116, le projet de l'aménagement des sanitaires de la salle polyvalente, les différents projets de voirie.

Montée en débit : les armoires pour la montée en débit devraient être installées courant du premier semestre 2018 pour un branchement fin 2018.

Remplacement du tracteur : acquisition d'un nouveau tracteur, l'ancien nécessitant trop de réparations.

SIAEP : l'entretien des bornes à incendie a été confié au SIAEP.

Extraits du conseil municipal du 9 février 2018

⇒ **Délibérations** : Le conseil municipal confère toutes les délégations utiles à monsieur le Maire pour la réalisation d'un emprunt pour l'acquisition du tracteur d'une valeur de 51 480 €.

⇒ **Bilan de concertation réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLU**: A ce jour, 24 réunions de la commission municipale ont été tenues dont deux réunions publiques. Une réunion de concertation a été réalisée avec les exploitants agricoles le 4 novembre et le 15 décembre 2016. Dans le cadre de la concertation, un dossier d'études et un registre ont été mis à disposition du public en mairie. Aucune observation n'a été écrite.

⇒ **Arrêt du plan d'urbanisme**. Les objectifs de l'élaboration du PLU de Boinville le Gaillard sont de:

Maitriser le développement des zones d'urbanisme futur

Maintenir la vitalité de la commune en favorisant la mixité sociale

Contribuer au développement économique

⇒ **Montée en débit**: l'installation des armoires de Boinville bourg, situées en zone de contrôle ABF (architecte des bâtiments de France), a été provisoirement refusée. Une réunion aura lieu prochainement afin de trouver une solution. Celle de Bretonville n'étant pas en zone ABF, l'installation est en cours.

⇒ **Contrat rural** : Thomas HAROUN présente les projets insérés dans le contrat rural soit:

Mairie école : mise aux normes des peintures et sols de la mairie, installation de serrures de sécurité, remplacement de la chaudière et installation d'une alarme à l'école.

Salle polyvalente : mise aux normes des sanitaires

Création d'un chemin piétonnier allant de l'école au terrain multiport.

⇒ **Divers:**

Intempérie de février: Le déneigement a été effectué le 7 et 8 février dès 5 heures du matin. 2,5 tonnes ont été répandues. Le conseil félicite le personnel pour son efficacité.

Transfert des trois résidences privées dans le domaine public : Le dossier est en cours chez le Notaire.

⇒ **SIVOS**: La sous-préfecture a validé le dossier sur la création du syndicat, la comptabilité est opérationnelle auprès de la trésorerie. Mr le Maire renouvelle ses remerciements à Laura Masson pour son travail à ce sujet.

⇒ **Questions diverses** : Un Boinvillois présent au conseil remercie les agents techniques pour leur travail de déneigement.

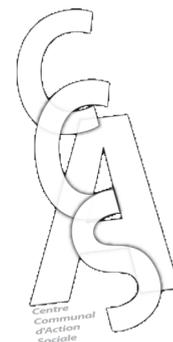


La mairie vous informe ...

Le **2 décembre 2017**, le **CCAS** a convié les aînés de la commune au traditionnel repas de fin d'année. Cette année, nous avons eu comme invité d'honneur, Monsieur **Georges BENIZE**, Conseiller Départemental ainsi que l'**Abbé Charles-Henry HUGET**, Curé de la Paroisse d'Ablis.

Au cours de cette agréable journée, la **Comédia del Ablis** nous a joué une de leurs pièces de théâtre en n'oubliant pas de faire participer quelques personnes du public.

Cette journée, à laquelle **72** personnes ont participé, s'est conclue autour d'un verre de champagne servi par l'équipe municipale.



Merci à **Fabien CHEVALLIER** pour l'ensemble des photos qu'il nous a transmises



1er bilan du recensement 2018



RECENSEMENT

Le recensement a été clôturé le 17 février dernier avec

254 logements recensés.

Le taux de retour est de:

⇒ **45 %** par internet,

⇒ **53%** par papier

⇒ et **2%** de non retour .

Après avoir bravé la pluie puis la neige, **Laura votre agent recenseur** remercie tous les Boinvillois qui lui ont ouvert leur porte avec bienveillance, même à la tombée de la nuit, et s'excuse de ne pas avoir pu honorer tous les cafés proposés, mais sa mission étant limitée dans le temps, 1 mois n'aurait pas suffi !

Pour plus d'informations et autres statistiques **INSEE de la commune**, rendez vous sur leur site www.insee.fr

Le prochain recensement de la population aura lieu en 2023.



La mairie vous informe



Samedi 20 janvier s'est tenue la traditionnelle cérémonie des **Voeux du Maire**.

Environ **80 personnes** étaient présentes, notamment **Mme Anne CABRIT**, Conseillère Régionale, **Mr Georges BENIZET**, Conseiller Départemental, **Mr Gilles SCHMIDT**, suppléant de notre Députée **Aurore BERGÉ**, ainsi que la plupart des **Maires des communes voisines**. On notait également la présence de **Mr Philippe GESLAN**, Président de l'association des Maires ruraux des Yvelines, instance où notre **Maire Jean Louis FLORÈS** est vice-président.

Cette cérémonie a été l'occasion de **remercier à nouveau Jean BOSSAERT, ancien 1er adjoint au Maire** de son travail au sein de la commune **durant 1 mandat 1/2** et qui a souhaité, pour des raisons personnelles, se retirer de la vie municipale.

Mr le Maire a remercié l'équipe municipale pour son engagement auprès de lui et **remercié l'ensemble du personnel, et notamment Laura MASSON** notre secrétaire de Mairie, sans qui la plupart des dossiers ne pourraient être menés à bien.



Mr Marc ROBERT, Président de Rambouillet Territoires étant présent, **Mr le Maire** a rappelé que la fusion de la CAPY dans Rambouillet Territoires s'est faite dans la douleur, mais qu'après plusieurs mois de combat, il semble que cette nouvelle communauté d'agglomération ait entendu nos demandes, notamment sur l'attribution de compensation... **Mr le Maire** souhaite que cette 1ère étape positive soit le début d'une collaboration efficace et la perspective de beaux projets communs.

Mr le Maire a ensuite dressé **un bilan**, non exhaustif, **des actions menées cette année** dans la commune, le nettoyage du clocher de l'église, ou plus de **4 tonnes de fientes de pigeons ont été évacuées**, la reprise des concessions du cimetière, étape indispensable pour éviter la saturation. Sur ce sujet, Mr le Maire remercie particulièrement **Michèle BUNEL** et **Thomas HAROUN**. **L'avancement du PLU** (Plan Local d'Urbanisme), sur lequel Mr le Maire a bon espoir qu'il puisse être approuvé d'ici la fin de l'année. L'implantation d'une **machine de distribution de pain**, un service utile aux habitants dans notre village isolé. Le **démarrage du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)**, qui après des lenteurs administrative est enfin sur les rails...

Et enfin, **Mr le Maire** revient sur le **changement d'affectation de nos collégiens**, vers St Arnoult en Yvelines à partir de la **rentrée 2018**, sujet dont nous avons parlé dans le précédent "Echo Boinvillois"

Pour 2018, un **nouveau contrat triennal de voirie** est à réaliser, il concernera la réfection de nos routes qui souffrent beaucoup des intempéries et des passages de poids lourds, ainsi que des aménagements de sécurité.

Un nouveau contrat rural également à établir, avec des travaux de réfection de l'intérieur de la Mairie, de mise aux normes de la salle polyvalente, etc. Tout un ensemble de projets indispensable, à mener dans un contexte de baisse budgétaire...

Puis **Mr le Maire** a remis à **Michel BRISSET** récipiendaire de la **Médaille du Travail « Grand Or »**, récompensant 40 années de travail notamment au sein de la **Caisse d'Allocation Familiale (CAF)**

Pour clôturer cette cérémonie, la commission Fleurissement ainsi qu'une équipe d'étudiants de l'IUT de Rambouillet (antenne de l'Université de Saint Quentin en Yvelines), nous ont présenté leur **projet de jardin partagé**... (projet dont nous parlons en page 8 de cet Echo).



A l'issue de ce discours, Mr le Maire a présenté ses **Meilleurs Voeux à tous pour 2018**, et a proposé de se retrouver **pour un moment de convivialité autour de la traditionnelle galette et cidre !**



Commission Fleurissement

Jeudi 1^{er} février 2018 au théâtre du Vésinet, le Département a reçu les élus et techniciens des communes yvelinoises pour la cérémonie de remise des **prix 2017 du Concours des Villes et Villages Fleuris**.



La commission Fleurissement s'est vue décerner un diplôme attestant d'un 3^{ème} pétale dans la catégorie « Villes et Villages Fleuris » .

Le **thème trophée du 2018**: « Mettre en valeur le fleurissement des sentes, des trottoirs, et des pieds de murs. Ceci dans l'application de la loi « Zéro-Phyto ».



Nous rappelons à tous les Boinvillois qu'ils ont obligation d'entretenir leurs trottoirs sans pour autant traiter avec des produits phytosanitaires.

Il n'est pas facile de changer nos habitudes et nos mentalités, mais avec **beaucoup de bonne volonté et un peu d'imagination** il nous faudra relever le défi imposé par la Loi.

Des trottoirs en herbes que l'on pourra tondre, agrémentés de roses trémières ou toutes autres plantes semées au ras des murs lorsque c'est possible. C'est une nouvelle conception de l'esthétique de notre village, qui bouleverse notre notion de « propreté » synonyme d'éradication de toute végétation spontanée.

Bannissons de notre vocabulaire le terme de « mauvaises herbes » et accueillons celui de « végétalisation spontanée » !

Le jury sera très sensible à tous nos efforts dans ce sens.

Les élus de la commission Fleurissement et l'agent technique de la commune Jean Jacques Jasinski suivront un programme de formation à l'occasion de visites « Découvertes » :

- Les cimetières naturels de Versailles et Louveciennes
- La permaculture à Chambourcy.

Nous avons choisi cette année le thème **des insectes** pour animer l'espace autour de la Mairie :

- Construction d'hôtel à insectes,
- Évocation, construction de ruches et du travail des abeilles

et ce, en collaboration avec les enfants de la garderie – Centre de Loisirs sous le regard bienveillant et les conseils d'Arnaud.





La mare des Saules de Bretonville

La sauvegarde de notre mare des Saules est un **projet municipal** soutenu et accompagné par la **Société Nationale pour la Protection de la Nature** (SNPN).

Quatre membres de cette société sont intervenus bénévolement à nos côtés le 28 octobre 2017, pour un travail de **faucardage en surface** sur la partie de la mare donnant sur la route.

En effet l'avenir de la mare est compromis par **l'envahissement de sa surface par les joncs et roseaux** qui y prolifèrent naturellement.

Pourquoi avoir choisi ce côté ?

Situé à la limite d'un champs, la mare doit rester protégée par une masse végétale, qui arrête pesticides, insecticides et autres traitements apportés par les vents dominants de ce secteur.

Une **demande de subvention** a été faite pour assurer un **faucardage en profondeur** qui sera effectué **par des professionnels** cet automne.

L'équilibre écologique de la biodiversité de ce lieu privilégié

qu'est la mare est bien fragile.

C'est ce qu'expliquait aux promeneurs un panneau placé à l'entrée du chemin d'accès, panneau qui a été scandaleusement vandalisé peu de temps après sa pose, peut être parce qu'il insistait sur le **respect de l'environnement...**

Du 2 au 10 juin 2018 se déroulera en France la **semaine nationale des mares**.

Réfléchissons ensemble à une journée (le samedi 2 juin par exemple) de sensibilisation de tous, grands et petits autour de l'intérêt écologique

et esthétique de la mare. **Quelques pistes** : pique-nique, inventaire de la flore et de la faune, concours de peintures ou de

dessins... **Déposer vos suggestions à la mairie.**





Projet « LE PHOENIX – Les Jardins Partagés »



Présentés lors des Vœux du Maire, 4 étudiants en Licence Professionnelle MARKETING ETHIQUE de l'IUT de Rambouillet proposent un projet de «Jardins Partagés » à mettre en place en partenariat avec une commune des Yvelines

Nous avons répondu positivement à la demande

d'**Émilie, Emma, Jeanne, et Tony**

Leurs interlocuteurs privilégiés sont les membres de la commission Fleurissement, qui pourront se rendre disponibles pour la mise en place de ce projet «**LE PHOENIX** », un symbole de renouvellement comme le cycle des végétaux.

Le terrain dédié aux jardins sera la partie à gauche du city stade et du terrain de football à Bretonville.

Le **tracé au sol** sera réalisé **début mars 2018** suivant un dessin non conventionnel.

Celui-ci représentera **des pétales** (notre spécialité... !) au sol, ce qui nous permettra de travailler la terre sans piétiner la zone cultivée.

Travailler en **permaculture** est notre objectif. **Aucun apport extérieur** (ni fertilisants, ni insecticides) seulement **un paillage végétal** qui réduira les arrosages.

Pour **lutter contre les parasites**, nous privilégierons les **associations de plantes** potagères entre elles ou de légumes et fleurs afin d'éloigner pucerons et autres limaces.

Qui dit partage, dit ouverture au public, c'est-à-dire **aux Boinvillois** qui voudront s'impliquer dans la création d'un **potager totalement BIO** à gérer collectivement.

Là encore **les enfants du centre de loisirs** participeront au projet et auront la **responsabilité d'un pétale**, sous la tutelle des animateurs.

C'est un **projet inter-génération** où les grands parents pourront par exemple transmettre leur goût pour le jardinage aux plus jeunes.

Un « **Journal de Bord** » sera installé près du jardin, pour tenir informés les jardiniers des étapes passées, réalisées et futures.

Un règlement du bon usage des jardins sera édité par les étudiants.

**Chacun viendra jardiner avec ses propres instruments,
il n'y aura pas de lieu pour les entreposer.**

Soyons optimistes et prévoyons de faire la fête lors des récoltes que nous espérons fructueuses.

Vous retrouverez sur le site de la commune www.boinville-le-gaillard.fr un message des nos étudiants complétant cet article.

Merci de leurs réserver un bon accueil, en leur souhaitant la pleine réussite de ce beau projet qui permettra de valider leur cursus.





La mairie vous informe ...

Garderie Centre de Loisirs



Avec cette météo très maussade qui dure maintenant depuis de nombreuses semaines, on peut se poser la question :

« Mais que propose un centre de loisirs pour contenter 25 à 30 enfants qui le fréquentent lors des mercredis pendant toute la journée? »

Mercredi 10 janvier

Les enfants ont pu fêter l'épiphanie en fabriquant chacun leur couronne, et en partageant lors du goûter la fameuse galette des rois (et des reines).

Mercredi 17 janvier

Un grand jeu de plateau regroupant tous les âges a été créé. Ce jeu faisait appel à la culture générale des enfants.

La bagarre fut rude et accrochée mais seule l'équipe 2 a pu atteindre la dernière case.

Mercredi 24 janvier

Journée artistique et manuelle avec de magnifique construction en playmaïs.

Mercredi 31 janvier

Journée très sportive en matinée avec une rencontre avec le centre de loisirs d'ABLIS, le tout abrité dans leur gymnase. De nombreuses épreuves sportives nous ont permis de nous défouler malgré la tempête de vent. Puis, pique nique suivie d'une activité basée sur le plastique fou.

Mercredi 7 février

La neige et le verglas ont tout bloqué autour de nous. Malgré ces intempéries, 9 enfants ont pu atteindre le centre. Au programme de cette journée spéciale Concours de bonhommes de neige et fabrication / dégustation de crêpes



Mercredi 14 février

Cette journée de St Valentin sera dédiée à un grand jeu « Les z'amours » où chaque « faux couple » devra apprendre à se connaître tout au long de journée afin de pouvoir répondre aux questions plus ou moins intimes sur son ou sa partenaire. Pas question de se quitter sans une remise de lot pour le plus beau couple de la journée et en partageant un goûter festif.



13 enfants du centre de loisir

partiront faire un séjour de 4 jours au Puy du Fou du 16 au 19 avril 2018

INFO



Aux programmes des vacances d'Hiver:

Ateliers musicaux, sortie au cinéma, pâtisserie à la Top chef, activités manuelles, JO d'hiver, guitare héros,



Ne jetez plus vos bouchons plastique,

le centre de loisirs les collecte pour une association qui les recycle. Ils serviront à fabriquer des fauteuils roulants aux personnes handicapées en ayant besoin.



Les Associations

L'**OSASC** vous propose un **repas convivial** suivi d'une **soirée dansante** **le 17 Mars** prochain. Vous recevrez dans les prochains jours le descriptif de cette soirée.

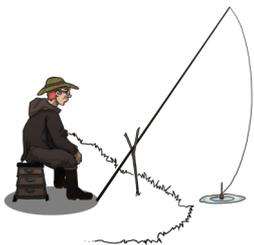
Nous vous attendons nombreux pour partager un bon moment ensemble !!!

Les manifestations à venir organisées par L'OSASC seront :



- **Vendredi 13 Juillet** La Fête Nationale
- **Dimanche 9 Septembre** La Brocante de Boinville
- **Samedi 17 Novembre** La soirée Beaujolais

Réservez déjà ces dates sur vos agendas.



LA PÊCHE

Pour les passionnés de pêche, il existe une association Boinvilloise « **La Pêche** » qui ne demande qu'à revivre au travers de nouveaux membres pour partager de bons moments de pêche conviviaux et reposants !



Le **25 novembre 2017** : Franc succès pour notre loto. Le gros lot fut gagné par une Boinvilloise

Nous avons terminé l'année 2017 sur un pas de danse de notre ami **Chenu** et aussi un très bon repas servi par le **Melays de Rambouillet**. Bonne soirée appréciée de tous.

17 février 2018 : Concours de belote, très peu de participants et aucun Boinvillois en dehors du Club.

Pas de Solidarité !



Et le lundi nos rencontres hebdomadaires, à la salle polyvalente



10 mars 2018 : Repas choucroute sous réserve du nombre de places disponibles.

Le Club des Hirondelles...





C'est le samedi **16 décembre** au matin que **Boinville Jeunesse** a pu vous présenter en association avec **Corinne BIDOU et Claudine FLORES**, un véritable spectacle sur le thème d'« **au fil des saisons** »

Nous avons pu découvrir au travers de nos amis de la nature, tout d'abord, **le printemps** par ses bourgeons verdoyants, puis **l'été** par son soleil et sa chaleur, **l'automne** par les feuilles qui brunissent et virevoltent et enfin **l'hiver** par le froid et la neige, qui nous accompagnent tout doucement **vers Noël**...

Une quinzaine d'enfants présents ont pu partager un goûter puis sont repartis avec un père Noël en chocolat offert par l'Association.

BOINVILLE JEUNESSE vous proposera sa prochaine manifestation le **samedi 7 avril** !

Puis viendra le tour de la **kermesse** fixée le **16 Juin**
Surveillez vos boîtes aux lettres !



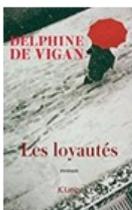
LA BIBLIOTHEQUE DE BOINVILLE

Chers Lecteurs

Quelques suggestions de lectures pour finir l'hiver au chaud, lovés dans un fauteuil, à l'abri des intempéries



-Romans-



Les Loyautés de **Delphine DE VIGAN**

Hélène, professeure, voit en Théo un enfant maltraité. Des coups Hélène en a reçu lorsqu'elle était petite fille, mais elle n'a rien dit alors. Un roman à la fois poignant et retenu.

Couleurs de l'incendie de **Pierre LEMAÎTRE**

Goncourt 2013, 2^{ème} volet d'une trilogie inaugurée avec **Au revoir là haut**. Une histoire de vengeance orchestrée avec brio.



-Thrillers-Polars-

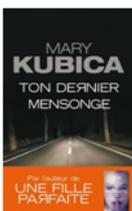


Angie de **Karin SLAUGHTER**

Un thriller psychologique impossible à lâcher avant la fin.

Les douze indices de Noël de **P.D.JAMES**

La mort s'invite au Réveillon



Ton dernier mensonge de **Mary KUBICA**

Et si l'accident de voiture qui a tué son père n'en était pas un ?

- Essais-

Généraux, Gangsters et Jihadistes de **Jean Pierre FILIU**.

Histoire de la contre révolution arabe. Un monstre à trois têtes qui fait depuis un demi-siècle le malheur du Moyen Orient. Un essai implacable qui vaut réquisitoire



Rappel

la bibliothèque est située à coté de la Mairie et est ouverte au public
le samedi de 14 h 30 à 16 h 30.
Fermée pendant les vacances scolaires.



Infos diverses

HÔPITAL DE RAMBOUILLET

"Nous avons besoin d'un hôpital de qualité et de proximité à Rambouillet"

Tel était l'en-tête du tract distribué lors de la réunion d'information qui s'est tenue le 17 janvier dernier salle Antoinette Vernes à Rambouillet.

Cette réunion, voulue par le personnel soignant et présidée par le médecin urgentiste Christophe Prudhomme avait pour but d'alerter l'opinion sur le devenir de l'hôpital de Rambouillet.

Comptes dans le rouge, menaces de louer ou vendre certains locaux, menace de disparition du service de réanimation, ce qui de fait engendrerait la suppression des services chirurgie, urgences, obstétrique si problème. Etc.... Ce qui à terme condamnerait l'hôpital rambolitaïn qui se trouve déjà sous l'autorité de l'hôpital Mignot de Versailles qui réorganise à son gré.

Au sujet de la dette, le collectif demande à ce que les remboursements se fassent au taux de 0% d'intérêt, ce qui dégagerait une petite marge de manœuvre.

Notons que, bien qu'invitée, la Direction de l'hôpital n'a pas pris part à cette réunion. Direction qui, dans les Nouvelles de Rambouillet, annonçait, il n'y a pas si longtemps, une meilleure santé financière et la sortie du rouge. Ces chiffres étaient faux puisqu'aujourd'hui la Direction reconnaît une importante dégradation financière.

Le tract se termine par ces mots :

« Nous avons demandé une entrevue au Maire de Rambouillet Marc Robert, à la Députée Aurore Bergé, au Président du Sénat Gérard Larcher ».

Demandes restées sans réponse à ce jour.

Voilà ce que l'on peut dire du document et de cette réunion qui se termina par ces mots : « la situation est préoccupante, nous sommes tous concernés : le personnel hospitalier, des médecins aux agents de service, les patients, les citoyens, les élus de la région ».

Vos élus Boinvillois suivront de près ce dossier sur le devenir de notre hôpital de proximité et ne manqueront pas de vous tenir informés.



Annonces

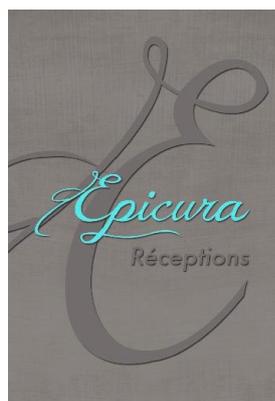
Multi-Services Informatique

Daniel FAYOLLE
78660 Boinville Le Gaillard

06 85 16 19 55

Site web : MSi78.com
Email : contact@msi78.com

SIREN 502 594 773



Tél. : 06 47 83 42 78

info@epicura-receptions.fr

SIRET : 818 482 663 000 15

Rédacteur en chef :
Jean Louis FLORÈS
Rédacteurs / concepteurs
Michèle BUNEL, Laurent BODHUIN, Claudine FLORÈS, David YOU, Guylaine LAROYE, Élisabeth MASSON, Bruno BARBÉ, Claudine DOMPS, Thomas HAROUN.

Imprimé par la Mairie de Boinville le Gaillard, ne pas jeter sur la voie publique